quate des dépenses de l'entreprise. L'échelle des taux pour chaque classe de service a pour but d'assurer, autant que possible, que chaque consommateur ne paie que le coût de revient du service qu'il reçoit.

Ressources et énergie.—La constante augmentation des demandes pour énergie de la Commission ne peut être rencontrée que par la construction de ses propres usines génératrices ou en achetant les usines génératrices déjà construites et qui sont propriété privée. Parmi les 40 usines hydroélectriques exploitées par la Commission en 1934, la plus grande est celle qui fait partie du système Queenston-Chippawa, construite par la Commission sur la rivière Niagara, sa capacité se chiffrant par 500,000 h.p. A la fin de 1932, les besoins d'un avenir prochain ont été prévus. Les installations, tant existantes que projetées, comprenant les usines déjà érigées, celles qui sont en construction et l'énergie livrée actuellement et à être livrée dans un avenir prochain, pourront fournir environ 2,000,000 h.p.

Statistiques de la Commission Hydroélectrique.—L'Annuaire du Canada de 1910 (p. xlv) décrit l'inauguration, le 11 octobre 1910, à Berlin (maintenant Kitchener), Ontario, d'un courant électrique généré par les chutes Niagara. La faible charge initiale de 1,000 h.p. augmenta si rapidement qu'en 1915 elle avait atteint 100,000 h.p. En 1920, le courant distribué dépassait 350,000 h.p. et en 1930, 1,260,000 h.p. Le tableau 8 montre dans ses grandes lignes la croissance des entreprises électriques des coopératives municipales d'Ontario. A noter que le capital entier de l'entreprise, qui comprend les avances de la Commission Hydroélectrique dans l'agencement pour la génération et la transmission du courant, etc., et les placements des municipalités dans les réseaux de distribution et autres activités, s'élevait en 1934 à plus de $398,000,000.

8.—Relevé statistique de l'expansion des entreprises de la Commission Hydroélectrique d'Ontario, années fiscales terminées le 31 octobre, 1910-34.

Année.	Nombre de municipalités.	Nombre de consommateurs.	Energie distribuée par la Commission.	Capital de la Commission et actif des utilités municipales.
	nomb.	nomb.	h.p.	$
1910	10	-	2,500	2,521,000
1911	26	-	15,200	4,020,000
1912	36	-	31,000	4,576,000
1913	58	58,961	45,000	17,698,000
1914	95	96,744	77,000	25,023,000
1915	131	116,892	104,000	29,791,000
1916	191	155,052	167,000	34,917,000
1917	215	181,711	333,000	74,701,000
1918	236	194,382	316,000	87,812,000
1919	252	230,472	328,000	103,591,000
1920	266	261,582	355,000	128,334,000
1921	301	285,923	529,000	193,918,000
1922	348	364,988	605,000	220,594,000
1923	393	387,983	685,486	236,023,000
1924	418	415,922	691,198	254,189,000
1925	444	439,702	816,295	265,998,000
1926	501	448,241	928,032	274,972,000
1927	530	469,572	949,700	286,165,000
1928	560	522,770	1,032,500	297,204,000
1929	607	552,321	1,136,689	314,237,000
1930	668	586,267	1,263,512	359,648,000
1931	721	600,297	1,050,903	373,010,000
1932	747	611,955	1,106,884	382,558,000
1933	757	621,418	1,366,735	394,661,000
1934	760	624,801	1,451,699	398,225,000